Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

# Institut Sainte-Catherine, Octobre rose, des Conférence et des marches solidaires



**L’institut du cancer Sainte-Catherine propose de nombreuses animations et dont une bulle de bien-être à l’occasion d’octobre rose, mois dévolu aux avancées contre le cancer du sein. Au programme, des événements extérieurs organisés par des associations, communes, entreprises privées auront également lieu au fil du mois pour sensibiliser au dépistage et au profit de Sainte-Catherine, Institut du cancer Avignon-Provence.**

**Conférence et marche solidaire**
**à Cabannes**
Le Docteur Serin sera présent au centre socio culturel de Cabannes jeudi 6 octobre pour une conférence autour du cancer du sein et des nouveautés dans le traitement. Dimanche 30 octobre, une marche participative de 5 km sera également organisée.Réservation auprès du 06 63 02 02 87 comactour13440@gmail.com

**Conférence en EHPAD**
**Mercredi 5 et mardi 11 Octobre**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Deux EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personne âgées dépendantes) organisent des actions de préventions du cancer du sein. Le Dr Serin interviendra pour une conférence le **Mercredi 5 à Maillane et le Mardi 11 à Eyragues.**

**Challenges sportifs**
**Les jeudi 6 et 13 et mercredi 19 Octobre**
L'entreprise Rijk Zwaan organise des challenges sportifs auprès de ses salariés. Objectif : multiplier les opportunités de marche / course pour déplafonner le nb de km et l'argent

**Battle vélo – Auchan Mistral 7**
**Samedis 8, 15 et 22 octobre**
La zone commerciale Auchan Mistral 7 organise des battle vélo. Les gagnants recevront une carte-cadeau qui pourra être remise pour tout ou partie, au profit de la recherche contre les cancers du sein.

**Conférence – Les Angles**
**Mardi 11 Octobre**
Le Rugby Club des Angles et sa section Rugby Santé organisent un débat sur le thème « Plaquer la maladie pour mieux rebondir » à la Salle Blanchard. Notre Kinésithérapeute, Joëlle Duret, interviendra à 10h : « le sport, un outil thérapeutique intéressant en cancérologie ».

**Conférence en Maison de santé pluridisciplinaire**
**18 et 20 Octobre**
Le Dr Serin interviendra dans les Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Althen-des-Paluds mardi 18 octobre et d'Entraigues-sur-la-Sorgue le 20.

**Soirée Octobre Rose – La Factory Jeudi 20 Octobre 2022**
Le restaurant situé dans la zone commerciale Avignon Nord organise une soirée « Octobre Rose ». Une partie des recettes sera reversée à Sainte-Catherine. Le Docteur Serin interviendra au cours de la soirée pour parler de l'importance du dépistage.04 90 81 17 64.

**Mazan se pare de rose**
**Samedi 22 Octobre**
Sous le parrainage de Bruce Codron, champion du monde de boxe, de nombreux ateliers seront organisés dans la ville : challenge photo, marche solidaire, randonnée VTT, course 5km, concours de pétanque…

**Trail de l'espoir – Sault**
**Dimanche 23 Octobre**
L'association « Agir pour vous » organise, en partenariat avec la commune de Sault, une course chronométrée de 12 km et une marche de 4 km.
KMS.fr L'argent collecté fera l'objet d'une remise de chèque au profit de Sainte-Catherine aura lieu le 20 octobre.

**Mardi 25 octobre 2022**
Une bulle de bien-être sera présente à l'ICAP (Sainte-Catherine Institut du cancer Avignon-Provence) le

Ecrit par le 5 novembre 2026

25 octobre au niveau de l'entrée B1 de 9h à 17h. Cette bulle est l'occasion d'offrir aux patientes un moment d'échange et de partage sur comment prendre soin de soi pendant et après un cancer du sein.

**Provence Padel – Châteauneuf de Gadagne**
**Jusqu'à lundi 31  Octobre**
Tout le mois d'octobre, Provence Padel reversera le montant des parties effectuées par chaque femme à l'ICAP. Le 29 octobre un tournoi dame sera organisé.
07 67 46 64 63.

**Octobre rose à Châteaurenard**
La ville organise le mercredi 19 octobre à 19h à L'Etoile, une conférence sur la prévention du cancer du sein : « Le Dépistage n'est pas un tabou, c'est un droit et ça peut vous sauver la vie ! », animée par le docteur Serin ainsi que de nombreux acteurs du domaine de la santé, du bien-être et du sport.**Jusqu'au 31 octobre,** un challenge selfie est organisé au Vallon de la Roquette sur le parcours balisé 'octobre rose'. Vous pouvez envoyer vos photos à : octobrerose@chateaurenard.com
MH

---

# Visio-conférence Luberon & Sorgues Entreprendre : Tout savoir sur le décret tertiaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

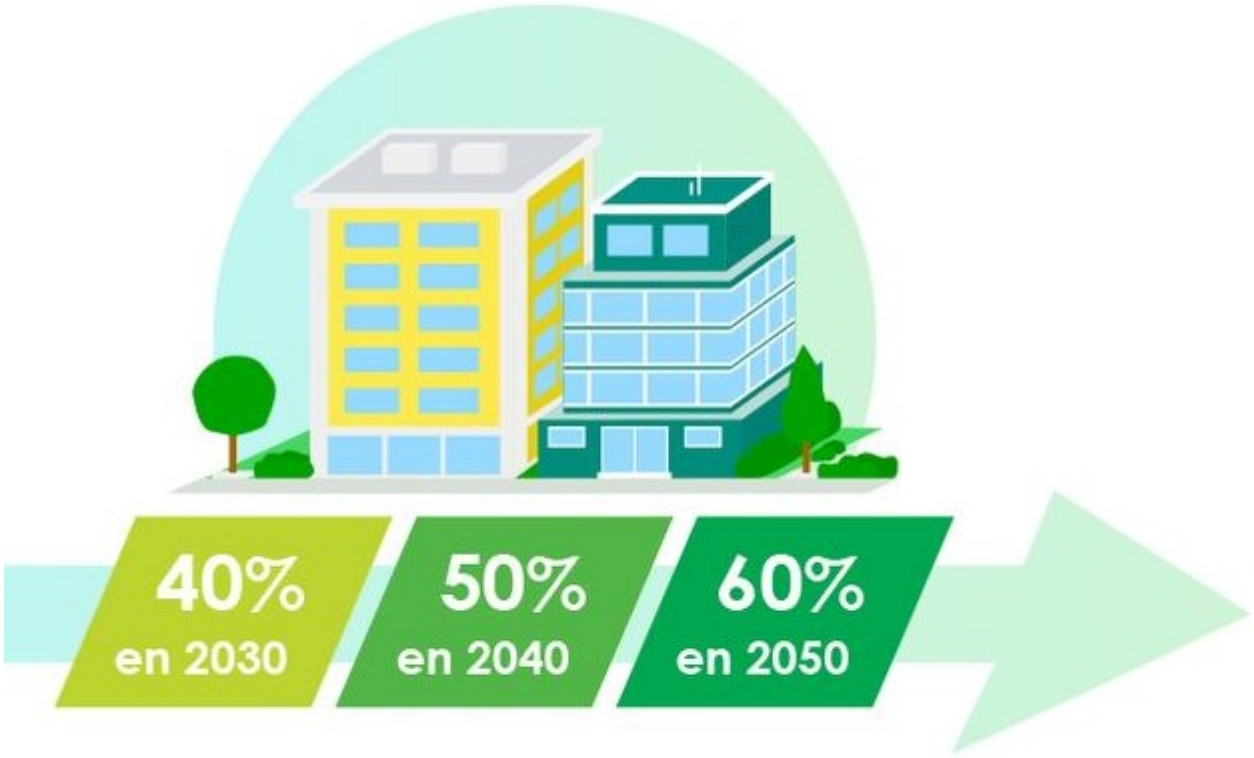



**Luberon & Sorgues Entreprendre, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse et le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) organise un webinaire 'Décret tertiaire' mardi 6 septembre de 11h à 12h30.**

Au programme de ce webinaire ? Objectifs du décret tertiaire : comment les calculer et les remplir ? Questions-réponses sur l'identification des locaux assujettis avec les éclairages de M. Abdebrhani Bakhtaoui, Chef de projets performance énergétique du bâtiment et GPI (Gestion du patrimoine immobilier) du Cerema.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026




**Le décret tertiaire**
Le "Décret Tertiaire" impacte les propriétaires ou occupants de bâtiments abritant les activités dites tertiaires : commerces, bureaux, établissements de santé, de formation, salles de spectacles, hôtels, restaurants, résidences de tourisme, salles de sport, collectivités… de plus de 1 000 m².

**Déclaration des consommations avant ce 30 septembre**
Chaque propriétaire ou locataire assujetti doit déclarer au plus tard le 30 septembre 2022 ses consommations énergétiques.

**Contacts**
Réservation obligatoire auprès de Luberon & Sorgues entreprendre. Catherine Bézard. 06 84 03 51 52. info@luberonetsorguesentreprendre.fr CCI Vaucluse. Nathalie Duchozal. Responsable environnement et développement durable. 46, cours Jean Jaurès. BP 70158. 84008 Avignon Cedex 1. 04 90 14 87 30. nduchozal@vaucluse.cci@douiller
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026




# CPME 84 La retraite des femmes aujourd'hui en France

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



**Le prochain atelier du pôle femmes de la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises du Vaucluse) traitera de la retraite des femmes aujourd'hui en France. Car la retraite n'est pas qu'une étape à franchir, mais une nouvelle vie qui se prépare dès l'entrée dans la vie active et qui se construit tout au long de celle-ci.**

On y découvrira comment est calculée la retraite ; Est-elle égale que l'on soit femme ou homme ? ; Comment optimiser sa retraite obligatoire avec le rachat de trimestre, Le statut du conjoint collaborateur, Les carrières à l'étranger ; ainsi que les régimes facultatifs.

**La réunion**
sera animée par Tassadit Larabi, conseillère en protection sociale et patrimoniale AG2R La Mondiale, qui proposera également un audit personnel et confidentiel à l'issue de la séance d'information.

**Les infos pratiques**
Atelier pôle femmes CPME 84. Mardi 6 septembre de 11h30 à 14h à la Concession Audi by my car, 400 chemin de la Croix de Noves à Avignon. Parking sur le site. Inscription obligatoire au 04 90 14 90 90. contact@cpme84.org et www.cpme84.com

**En savoir plus sur le pôle femmes**
Le Pôle Femmes de la CPME 84 a vocation à faciliter l'échange d'expérience entre cheffes d'entreprises,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

dirigeantes et encadrantes, créer du lien, favoriser le développement et traiter des sujets dédiés à l'entrepreneuriat au féminin. Un atelier est organisé tous les premiers mardis du mois entre 11h30 et 14h.
MH



DR

---

# Réseaux sociaux : où sont-ils les plus utilisés pour s'informer ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Il est loin le temps où la population obtenait la grande majorité de ses informations d'une chaîne de télévision nationale, d'une station de radio ou d'un journal. Au cours des quinze dernières années, le nombre de personnes qui s'informent sur les réseaux sociaux n'a cessé d'augmenter à travers le monde.

Comme le met en avant notre graphique basé sur le rapport annuel de l'Institut Reuters, la place prise par les plateformes comme Twitter, Facebook ou Instagram dans l'accès à l'information est toutefois assez variable d'une région à l'autre. D'après cette étude réalisée dans 46 pays, il semblerait que les internautes africains sont les plus enclins à se tourner vers les réseaux sociaux pour s'informer. Ainsi, environ trois quarts des utilisateurs d'Internet au Nigeria, au Kenya et en Afrique du Sud déclaraient les utiliser comme source d'information en 2021. Le taux d'utilisation est également particulièrement élevé (60 % et plus) dans certains pays d'Asie (Philippines, Malaisie), d'Amérique latine (Brésil, Mexique) et d'Europe de l'Est (Pologne, Bulgarie). À l'inverse, la France (38 %) fait partie, avec l'Allemagne et le Japon, des pays où les internautes sont les moins enclins à s'informer via ce type de canaux.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

---

# Quels sont les affichages obligatoires en entreprise ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



**L’employeur doit respecter le droit à l’information des salariés sur leur lieu de travail. Ces informations concernent de nombreux domaines (égalité femmes-hommes, discrimination, règlement intérieur par exemple). Il doit afficher certaines informations dans des lieux facilement accessibles. L’employeur peut communiquer d’autres informations par tout moyen (site intranet de l’entreprise par exemple). Ces obligations peuvent varier en fonction de l’effectif de l’entreprise. En cas de manquement à cette obligation d’information, l’employeur risque une sanction pénale en cas de contrôle.**

### Affichages obligatoires pour toutes les entreprises

Quelle que soit la taille de votre entreprise et le nombre de salariés que vous employez, vous êtes tenu d’afficher dans les locaux de votre entreprise, les informations suivantes :

- les coordonnées (adresse et numéro de téléphone) de l’inspection du travail ainsi que le nom de l’inspecteur compétent (1) ;
- les coordonnées (adresse et numéro de téléphone) du médecin du travail ou du service de santé au travail compétent pour l’établissement (1) ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

- les coordonnées (adresse et numéro de téléphone) des services de secours d'urgence (1) ;
- le panneau de l'interdiction de fumer et de vapoter (2) ;
- les horaires collectifs de travail : ils sont affichés en caractères lisibles et apposés de façon apparente dans chacun des lieux de travail auxquels ils s'appliquent(3).
- les modalités d'accès au document unique d'évaluation des risques professionnels (5) ;
- les panneaux pour l'affichage des communications syndicales et ce pour chaque section syndicale présente dans l'entreprise (6).

**Informations par tout moyen pour toutes les entreprises**

L'obligation d'affichage est parfois remplacée par une simple obligation d'information par tout moyen (par exemple, via l'intranet de l'entreprise ou la diffusion d'une note de service). Peuvent faire l'objet d'une information par tout moyen :

- les articles 225-1 à 225-4 du Code pénal prohibant et sanctionnant toute discrimination (7) ;
- les obligations relatives au harcèlement : vous êtes tenu d'informer les salariés, par tout moyen, des dispositions légales relatives au harcèlement sexuel et au harcèlement moral, dans les lieux de travail ainsi que dans les locaux ou à la porte des locaux où se fait l'embauche, ainsi que des actions contentieuses civiles et pénales ouvertes en matière de harcèlement sexuel et des coordonnées des autorités et services compétents (8) ;
- l'avis comportant l'intitulé des conventions et accords applicables à l'entreprise : il mentionne l'intitulé des conventions et des accords applicables et précise l'endroit où les textes sont tenus à la disposition des salariés ainsi que les modalités leur permettant de les consulter pendant leur temps de présence (9) ;
- les textes relatifs à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes (10) ;
- l'ordre des départs en congés : il doit indiquer la période ordinaire des congés payés ainsi que l'ordre dans lequel les salariés partent en vacances et ce, 1 mois avant le début des congés (11).
- les jours et heures de repos collectifs lorsque l'ensemble du personnel sans exception, ne bénéficie pas d'une journée de repos hebdomadaire le dimanche (12).

**Affichages et informations obligatoires en raison de la taille de l'entreprise**

En fonction de l'effectif de l'entreprise, l'employeur doit informer son personnel de certains éléments. Les obligations dépendent du nombre de salariés : jusqu'à 10 salariés, de 11 à 49 salariés, à partir de 50 salariés. Tableau complet accessible en cliquant ici.

Références :
(1) Article D4711-1 du Code du travail
(2) Articles R3512-2 et suivants et R3513-3 du Code de la santé publique
(3) Article D3171-2 du Code du travail
(4) Articles D3171-3 et D3171-4 du Code du travail

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

(5) Articles R4121-1 à R4121-4 du Code du travail
(6) Article L2142-3 du Code du travail
(7) Article L1142-6 du Code du travail
(8) Articles L1152-4, L1153-5, D1151-1, L1153-5-1 et L2314-1 du Code du travail
(9) Articles R2262-1 à R2262-3 du Code du travail
(10) Article R3221-2 du Code du travail
(11) Article D3141-6 du Code du travail
(12) Article R3172-1 du Code du travail

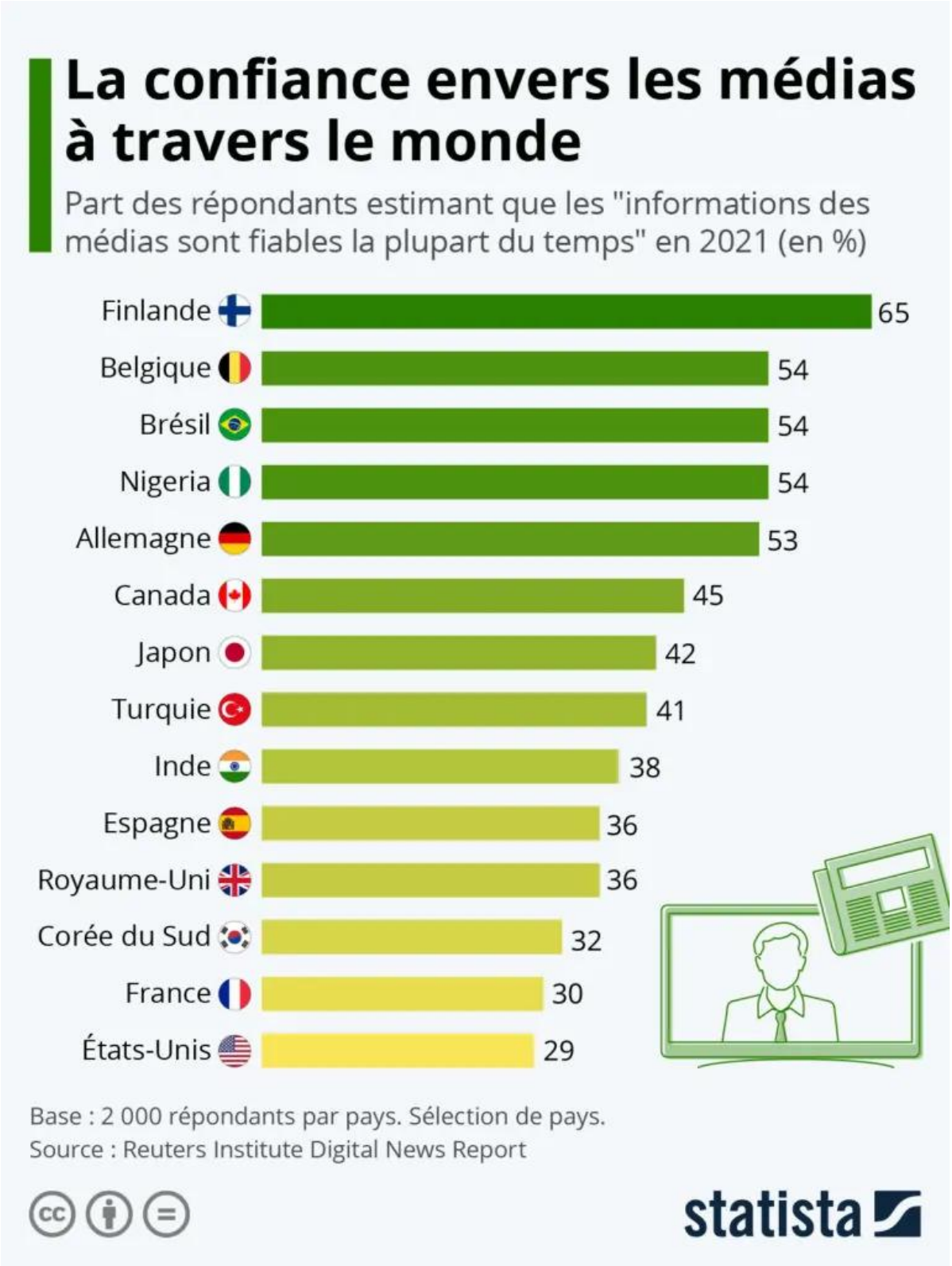
L.M.

---

# La confiance envers les médias à travers le monde

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

L'Institut Reuters pour l'étude du journalisme a récemment publié son rapport annuel sur l'information numérique. Ce dernier a interrogé plus de 90 000 personnes dans 46 pays sur une série de sujets liés à l'actualité en ligne : allant de l'impact de la pandémie sur la consommation à l'évolution des modèles économiques payants, en passant par la confiance et la désinformation. En ce qui concerne ce dernier point, l'étude a révélé un sursaut de confiance envers les médias dans la plupart des pays étudiés au cours de l'année écoulée.

C'est en Finlande que l'on trouve le plus de personnes affirmant faire la plupart du temps confiance aux informations, soit 65 % des répondants, en hausse de neuf points depuis la dernière édition du rapport. Les États-Unis n'ont quant à eux guère progressé et se retrouvent en queue de peloton avec seulement 29 % de personnes estimant que la plupart des informations relayées par les médias sont fiables. La France fait à peine mieux (30 %) et partage l'avant-dernière place avec la Slovaquie et la Hongrie. Mais le niveau de confiance des Français, qui s'était fortement dégradé à la suite de la crise des gilets jaunes, observe toutefois un rebond de sept points cette année.

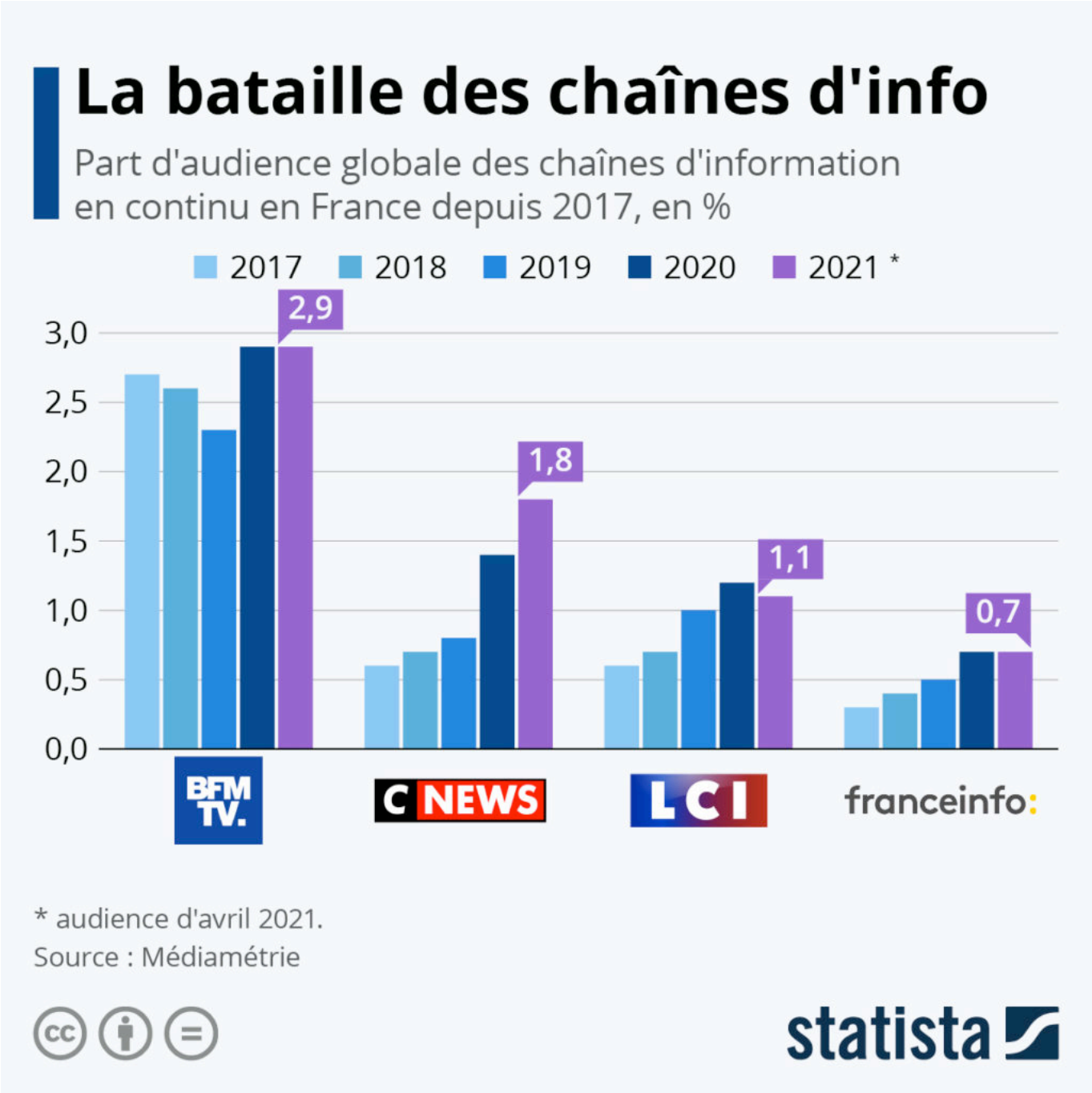
Les auteurs de l'étude indiquent que ce regain de confiance constaté dans de nombreux pays pourrait être du à la couverture médiatique du Covid-19, qui a donné plus de place aux « informations factuelles », tout en reléguant au second rang « les informations politiques plus partisanes ».

---

# La bataille des chaînes d'information en continu

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839






L'actualité particulièrement mouvementée depuis plus d'un an en raison de la pandémie a eu un impact sur l'audience des chaînes TV d'information en continu. Comme le montre notre graphique qui retrace l'évolution des parts d'audience des chaînes françaises, BFMTV a enregistré une hausse significative de téléspectateurs en 2020, alors qu'elle était en perte de vitesse les années précédentes. La chaîne maintient ainsi sa position de leader sur ce segment en France, avec une part globale actuellement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

estimée à 2,9 % selon les dernières données publiées par Médiamétrie.

Mais derrière la filiale du groupe Altice, la bataille fait rage. Forte des succès d'audience de ses émissions qui font la part belle aux débats polémiques, CNews s'est hissée à la seconde place devant LCI en 2020 et poursuit son ascension. Au mois d'avril, la part d'audience de la chaîne d'info détenue par le groupe Canal+ atteignait 1,8 %, soit une hausse de 0,4 points par rapport à 2020. L'audience de LCI et de France Info, en progression constante depuis 2017, semble quant à elle se stabiliser cette année. Ces deux chaînes ferment la marche avec des parts respectives estimées à 1,1 % et 0,7 % au mois d'avril.

De Tristan Gaudiaut pour Statista